

SNUTER11-FSU

21 Boulevard Jean Jaurès 11000 CARCASSONNE

04 30 18 58 26 ou 06 17 71 47 88

<u>fsu@aude.fr</u> – <u>fsuter11@laposte.net</u> www.snuter-fsu.fr



Carcassonne le 5 décembre 2022

Lettre ouverte aux conseillers municipaux

Mesdames, Messieurs,

Un nouveau préavis de grève a été déposé pour la journée du jeudi 15 décembre concernant les personnels de l'EHPAD « Los Ainats » de Caunes-Minervois.

Depuis que Monsieur le maire a annoncé en septembre son intention de reprise par l'USSAP de l'EHPAD, les personnels sont mobilisés contre ce projet. L'absence d'information, d'écoute, de dialogue de la part de Monsieur le Maire les a conduits à un mouvement de grève le 26 octobre.

Nous avons été reçus le jour de la grève en présence des deux conseillers départementaux, afin de faire part une nouvelle fois des inquiétudes légitimes du personnel, des familles et de notre souhait de maintenir l'EHPAD et les agents dans notre service public territorial. Une pétition a été remise témoignant également de la mobilisation et de l'attachement de la population au maintien de ce service public sur son territoire.

Force est de constater que Monsieur le Maire n'a saisi aucune ouverture au dialogue et à la concertation que nous avions faite. Pire, depuis, des représentants de l'USSAP viennent dans l'établissement et interviennent dans l'organisation et le fonctionnement, alors qu'à ce jour rien n'a été officiellement acté. Ce sont des méthodes inacceptables et qui traduisent une forme de mépris pour les agents et une volonté de passage en force que nous dénonçons.

Les personnels n'ont aucune information officielle sur leur devenir statutaire, le 26 octobre nous avions interrogé Monsieur le Maire en tant qu'employeur à ce sujet et celui-ci était resté sans réponse. Dans un document de l'USSAP, quelques jours plus tard, le principe d'un détachement d'office est posé pour les agents titulaires qui seraient repris sous CDI de droit privé. Pour les agents contractuels ils seraient également soumis à des contrats de droit privé.

C'est inacceptable, nous rappelons que c'est le Maire en tant qu'employeur qui porte la responsabilité de cette décision et de ses conséquences sur les personnels. C'est à lui en tant qu'employeur d'assumer et pas à l'USSAP d'expliquer et d'imposer aux collègues les conséquences du détachement d'office.

Le détachement d'office mis en place en 2019 est un dispositif peu utilisé et toujours contesté par les personnels et les organisations syndicales car il signe la privatisation du service public et de ses agents.

Les agents de l'EHPAD ont fait le choix du service public, du statut de fonctionnaire, d'agent public, qu'ils vont perdre sauf à quitter l'établissement.

Les agents de l'EHPAD sont très attachés à cet établissement à son caractère familial mais n'auront pas le choix s'ils veulent continuer à être fonctionnaire à envisager une mobilité.

Le 24 octobre nous avons été reçus à notre demande par les conseillers départementaux du canton puis, le 9 novembre par le Directeur de l'ARS qui ont eu une écoute attentive et compris les inquiétudes exprimées par les agents et la représentante des familles. Une audience avec le Département est prévue le 12 décembre.

Les agents de l'EHPAD ont été pleinement engagés durant la crise sanitaire et dans des conditions très difficiles pour assurer la continuité du service public. Au quotidien, ils exercent avec engagement et professionnalisme leur travail auprès des résidents et des familles.

Les agents ne sont pas responsables des dysfonctionnements et des problèmes de gestion mis en avant pour justifier le transfert à l'USSAP. Il n'est pas acceptable que ce soient eux seuls qui en payent les conséquences ainsi que les familles.

Dans un courrier du 1^{er} décembre, Monsieur le Maire brandit la menace d'une fermeture mais qu'at-il fait, malgré les alertes de son personnel, pour redresser la situation? A ces questions aucune réponse. Monsieur le Maire indique également que nous n'aurions pas répondu à une rencontre programmée le 15 novembre. Nous rappellerons que cette demande d'audience était à notre initiative et concernait un problème de planning des agents de l'EHPAD, tenter ainsi de nous discréditer en laissant à penser que c'est nous qui refusons le dialogue est une manœuvre que chacun pourra juger.

Nous sommes engagés, personnels, résidents et familles dans la défense de l'EHPAD public car c'est défendre la qualité de la prise en charge et des tarifs qui soient abordables et accessibles à tous. Ce projet concerne la population de Caunes-Minervois que représentez en tant que conseillers municipaux mais aussi du canton.

Copie pour information : Presse